



## UNION EUROPÉENNE

Conseil Permanent de l'OSCE N° 831  
Vienne, le 12 octobre 2010

### **Déclaration de Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE, sur les élections au Kirghizstan**

---

Projet final (239 mots)

#### ENGLISH VERSION BELOW

Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission, a fait la déclaration suivante:

"Je me réjouis du déroulement pacifique des élections législatives au Kirghizstan, qui marquent une étape importante sur la voie de la stabilisation démocratique du pays.

Les autorités kirghizes se sont résolument efforcées d'amener le pays au plus près de ses engagements internationaux en matière d'élections démocratiques. Pour la population kirghize, la campagne électorale a été marquée par le pluralisme politique et une large couverture médiatique, et le processus a été placé sous le contrôle d'une commission électorale centrale professionnelle et indépendante.

Toutefois, la législation électorale comporte des lacunes importantes auxquelles il convient de remédier. À cet égard, je prends acte des constatations et conclusions préliminaires de l'OSCE/BIDDH, de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et du Parlement européen.

J'appelle toutes les parties concernées à mettre à profit le bon déroulement des élections pour déployer de réels efforts en faveur de la réconciliation. Il importe que toutes les parties abordent cette nouvelle phase, cruciale pour le Kirghizstan, de manière responsable et constructive, dans le respect les unes des autres.

L'UE est prête à aider le Kirghizstan à relever les importants défis qui l'attendent, notamment à veiller au respect de l'État de droit, des droits de l'homme et des principes démocratiques, à assurer l'ordre public, à favoriser la réconciliation entre les communautés et à promouvoir la reprise économique."